

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

### DÉSIGNATION PATRIMONIALE

Désignation au Plan d'urbanisme : Située dans un secteur de valeur exceptionnelle et d'intérêt archéologique à fort potentiel

Statut en vertu de la Loi sur le patrimoine culturel du Québec : Située dans le site patrimonial cité de l'ancien village du Sault-au-Récollet

Désignation patrimoniale fédérale : Aucune



Résidence Roger-Marien (Source : Ville de Montréal, octobre 2013)

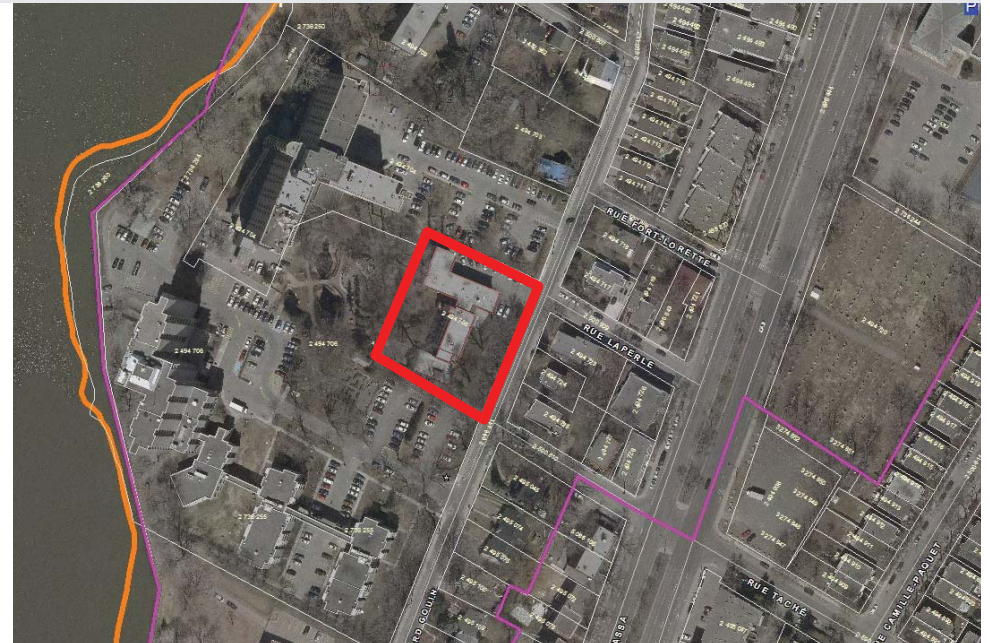


Photo aérienne du site (Source : Mapinfo 2011)

### SYNTHÈSE DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

L'intérêt patrimonial de la résidence Roger-Marien repose d'abord sur sa valeur paysagère par son intégration discrète et harmonieuse au cadre bâti et paysager du boulevard Gouin et son appartenance à la zone institutionnelle du Sault-au-Récollet. De plus, l'abondant couvert végétal de son site et le gabarit du bâtiment, à l'échelle de celui des maisons voisines, contribue à assurer une transition entre les tours implantées près de la rivière et le cadre bâti de faible hauteur du boulevard Gouin.

La résidence Roger-Marien présente ensuite une valeur historique puisqu'elle témoigne de la présence trois fois séculaire des institutions religieuses dans le Sault-au-Récollet et de la pérennité de la vocation institutionnelle de ce secteur et de son propre usage institutionnel résidentiel.

Enfin, une valeur architecturale est associée à cette résidence notamment en raison de sa représentativité de l'architecture conventuelle des années 1950-1960 et du degré d'authenticité de sa chapelle.

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

## CHRONOLOGIE - Événements marquants

- Vers 1696  
Construction du fort Lorette en bordure de la rivière des Prairies par les Sulpiciens, seigneurs de l'île de Montréal, qui y déménagent leur mission amérindienne se trouvant au fort de la Montagne. Début de la concession des terres du secteur.
- 1721  
Déménagement de la mission des Sulpiciens à Oka, ce qui permet le développement du secteur du Sault-au-Récollet.
- 1726  
Construction d'une digue entre les îles de Montréal et de la Visitation par les Sulpiciens. Dès 1728, on y compte trois moulins alimentés par la force hydraulique des rapides.
- 1736  
Création de la paroisse de la Visitation-du-Sault-au-Récollet.
- 1749-1752  
Construction de l'église paroissiale du Sault-au-Récollet à côté du fort Lorette autour desquels se développe le noyau villageois.
- Vers 1768  
Lotissement des terres du village du Sault-au-Récollet.
- XIX<sup>e</sup> siècle  
Période de forte croissance du village (centre de services pour les campagnes avoisantes et lieu de production industrielle).
- 1850-1852  
Agrandissement de l'église.
- Entre 1850 et 1930  
Établissement de plusieurs institutions religieuses et de soins de santé le long de la rivière des Prairies, notamment à proximité du site à l'étude.
- 1891  
Installation des Frères de Saint-Gabriel sur le site voisin (à l'ouest) du lot à l'étude.
- 1895  
Inauguration d'une ligne de tramway électrique suivant le tracé de l'actuel boulevard Henri-Bourassa.
- Vers 1900  
Début de l'urbanisation du secteur et intensification du développement résidentiel (subdivision des terres, ouverture de rues).
- Entre 1907 et 1913  
Construction d'une maison et d'un hangar sur le site à l'étude.
- 1916  
Annexion du Sault-au-Récollet (ville depuis 1914) à Montréal.
- 1928-1929  
Construction du barrage Walker entre l'île de la Visitation et l'île de Montréal afin de diriger le courant vers la centrale hydroélectrique et de prévenir les inondations printanières. Aménagement des rives (digue et terrassement) de la rivière des Prairies.
- 2<sup>e</sup> moitié du XX<sup>e</sup> siècle  
Accroissement de la construction résidentielle avec le lotissement des dernières grandes propriétés du secteur.
- 1963  
Création du lot actuel et construction de l'immeuble à l'étude logeant le Centre étudiant de l'Œuvre des Vocations du diocèse de Montréal (1675, boulevard Gouin Est) qui accueille des étudiants se destinant au Grand Séminaire (futurs prêtres).
- 1968-1969  
Construction du pont Papineau-Leblanc.
- Vers 1970  
Construction des immeubles du centre d'hébergement et de soins de longue durée Résidence Berthiaume-Du Tremblay, au nord-ouest du 1675, boulevard Gouin Est (à l'emplacement de la maison provinciale des Frères de Saint-Gabriel).
- 1971-1976  
Construction (derrière le 1675, boulevard Gouin Est) de l'immeuble logeant aujourd'hui le Centre d'hébergement Laurendeau du CSSS d'Ahuntsic et Montréal-Nord.
- Entre 1976 et 1982  
Démolition de la maison qui se trouvait sur le site, à l'est du bâtiment à l'étude (le hangar avait été démoli entre 1971 et 1976).
- 1983  
Inauguration du parc régional de l'île de la Visitation.
- 1991  
Les Prêtres de Saint-Sulpice acquièrent le Centre étudiant de l'Œuvre des Vocations du diocèse de Montréal (1675, boulevard Gouin Est) qui devient une résidence pour les prêtres.
- 1992  
Constitution du site du patrimoine (aujourd'hui site patrimonial cité) de l'ancien village du Sault-au-Récollet par la Ville de Montréal.
- 2000  
La résidence est acquise par la Corporation archiépiscopale catholique romaine de Montréal et accueille des prêtres diocésains retraités.
- 2012 L'immeuble à l'étude devient vacant

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)



Le secteur et sa zone institutionnelle (en jaune) en 1947. L'emplacement de la future résidence Roger-Marien est encadré.  
(Source de la photographie aérienne : Ville de Montréal)

- A – Église de la Visitation du Sault-au-Récollet (construite en 1749-1752) et son presbytère (construit en 1883)
- B – Sœurs de Miséricorde, maison Saint-Janvier (construite en 1853) et crèche Saint-Paul (construite en 1909) (aujourd'hui démolies)
- C – Maison Saint-Joseph (Mont-Saint-Louis) (construite en 1853)
- D – Cimetière
- E – Frères de Saint-Gabriel, maison provinciale (construite au XIX<sup>e</sup> siècle, par la suite transformée, aujourd'hui démolie)
- F – Frères de Saint-Gabriel, noviciat (construit en 1909, aujourd'hui démoli)
- G – Dames du Sacré-Cœur, pensionnat (construit en 1929) et externat Saint-Sophie (construit en 1885, aujourd'hui vestiges)

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

## VALEUR PAYSAGÈRE



La résidence Roger-Marien vue depuis la rue Laperle (Source : Ville de Montréal, septembre 2013)



Le boulevard Gouin, vue vers l'est (à gauche : la résidence Roger-Marien) (Source : Ville de Montréal, septembre 2013)

La valeur paysagère de la résidence Roger-Marien repose sur :

- son intégration discrète et harmonieuse au cadre bâti et paysager du boulevard Gouin;
- son appartenance à la zone institutionnelle du Sault-au-Récollet se déployant de l'avenue Saint-Charles à l'avenue Papineau depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, et plus particulièrement à l'ensemble institutionnel qu'elle forme avec les immeubles voisins;
- la transition qu'elle assure entre les tours imposantes implantées près de la rivière et le cadre bâti de faible hauteur du boulevard Gouin;
- l'abondant couvert végétal du site et la qualité de son aménagement dicté par l'implantation des volumes construits qui crée des espaces dégagés permettant d'observer et de découvrir le bâtiment sous différents angles;
- la lisibilité de son caractère institutionnel par rapport aux constructions résidentielles du secteur;
- la contribution du cadre environnant pittoresque et paisible du Sault-au-Récollet à la qualité de ce site.

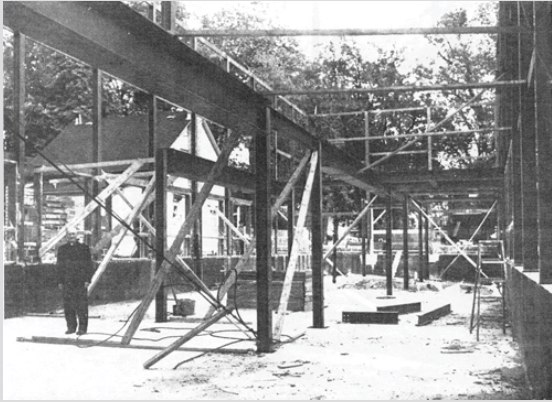
## ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation dans l'ancien village du Sault-au-Récollet, sur le boulevard Gouin, au cœur de sa zone institutionnelle
- L'implantation pavillonnaire en retrait du boulevard Gouin
- La volumétrie (toits plats) et le faible gabarit à l'échelle des autres constructions sur le boulevard Gouin
- La disposition asymétrique des volumes structurant les espaces verts du site
- L'aménagement paysager simple du site caractérisé par :
  - une grande cour avant gazonnée, plantée d'arbres matures et délimitée par une clôture basse en fer
  - un jardin arrière présentant une végétation variée et des arbres matures
  - les alignements d'arbres le long du boulevard Gouin et de la limite ouest du terrain
- La végétation autour du site créant une zone tampon entre la résidence, la voie publique et les immeubles voisins
- La composition architecturale sobre
- Le revêtement de brique jaune typique des immeubles institutionnels de l'époque
- L'absence de délimitation claire entre ce site et les propriétés voisines qui renforce l'effet d'ensemble

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

### VALEUR HISTORIQUE



Mgr Roger Marien posant sous la structure d'acier du Centre étudiant (Source : Le Prêtre, no 59, Septembre 1963. BAnQ, PER 0-148.)



La chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste en 1964, soit peu après sa construction (Source : Le Prêtre, no 61, Mars 1964. BAnQ, PER 0-148.)

La valeur historique de la résidence Roger-Marien repose sur :

- son témoignage de la présence des institutions religieuses dans le Sault-au-Récollet, depuis l'implantation du fort Lorette (vers 1696) jusqu'à aujourd'hui;
- la pérennité de la vocation institutionnelle de ce secteur, et plus particulièrement de la vocation d'origine du bâtiment (usage institutionnel résidentiel);
- son occupation, de sa construction jusqu'en 1991, par le Centre étudiant de l'Œuvre des Vocations du diocèse de Montréal dirigée par Mgr Roger Marien;
- son association directe avec les Prêtres de Saint-Sulpice qui ont acquis le bâtiment pour en faire une résidence pour prêtres;
- l'importance du Sault-au-Récollet dans l'histoire du développement de l'île de Montréal.

### ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La localisation dans l'ancien village du Sault-au-Récollet, sur le boulevard Gouin (un des plus importants tracés fondateurs de l'île)
- La présence actuelle de nombreuses institutions à proximité
- Les caractéristiques architecturales reflétant sa fonction résidentielle et institutionnelle d'origine :
  - le revêtement de brique jaune typique
  - les façades rythmées par de nombreuses fenêtres
  - l'aménagement intérieur comprenant la chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste, des salles communes, et de nombreuses chambres

# ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

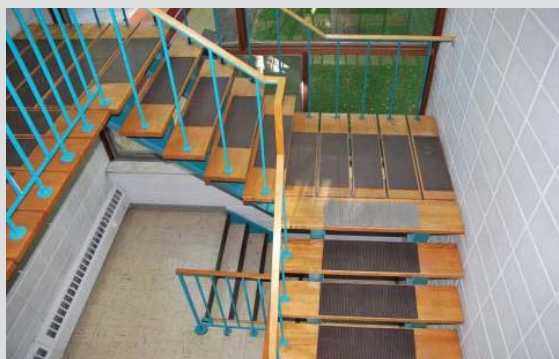
## VALEUR ARCHITECTURALE



Entrée principale de la résidence Roger-Marien  
(Source : Ville de Montréal, septembre 2013)



La chapelle Saint-Jean-l'Évangéliste  
(Source : Ville de Montréal, septembre 2013)



Escalier ouest  
(Source : Ville de Montréal, septembre 2013)

La valeur architecturale de la résidence Roger-Marien repose sur :

- sa composition moderne et sobre représentative de l'architecture conventuelle des années 1950-1960;
- le degré élevé d'authenticité de la chapelle;
- l'abondance de lumière naturelle qui contribue à la qualité des espaces intérieurs et qui soutient une variété d'ambiances;
- le contraste entre les parties réservées aux chambres dont les liens plus limités avec l'extérieur sont propices au recueillement, et les espaces communs et de circulation verticale très ouverts sur l'extérieur;
- le soin particulier apporté à la conception des espaces communs (entrées principales, escaliers, chapelle);
- la qualité de la maçonnerie (extérieure et intérieure).

## ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- L'implantation en retrait du boulevard Gouin, typique des immeubles institutionnels
- La volumétrie de faible gabarit (un à trois étages, toits plats) composée d'un corps central et de deux ailes de hauteur et de dimensions différentes
- L'articulation des volumes :
  - l'implantation perpendiculaire des ailes par rapport au corps central
  - l'utilisation de deux volumes en retrait du corps central marquant la jonction avec les ailes
  - le positionnement du volume de l'entrée principale en saillie du corps central
- L'horizontalité de la composition des façades exprimées par les proportions horizontales des fenêtres
- Le revêtement de brique jaune typique de l'architecture conventuelle de l'époque
- La disposition régulière, la dimension et la variété des proportions des ouvertures distinguant les différentes fonctions
- L'accent mis sur les volumes de circulation verticale, en façade avant par l'utilisation d'un revêtement de panneaux métalliques rouges, et à l'arrière par une fenestration pleine hauteur
- Les escaliers intérieurs en bois très légers reliant les étages
- La chapelle et son décor épuré d'origine presque intact

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

### VALEUR ARCHÉOLOGIQUE



Reconstitution du fort Lorette (Tirée de l'ouvrage de René Desrochers, Le Sault-au-Récollet, paroisse de la Visitation, 1736-1936 : fêtes du 2ème centenaire. Montréal, 1936)

La valeur archéologique du site de la résidence Roger-Marien repose sur :

- son potentiel documentaire préhistorique et historique attribuable, à l'instar des autres propriétés du secteur, à son emplacement près de la rivière des Prairies, du site de l'ancien fort Lorette et du noyau villageois du Sault-au-Récollet.

### ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES

- La présence possible de vestiges et d'artéfacts protégés par les remblais réalisés au XX<sup>e</sup> siècle

## ÉNONCÉ DE L'INTÉRÊT PATRIMONIAL

Résidence Roger-Marien (1675, boulevard Gouin Est, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville)

### DÉMARCHE

Cet énoncé répond à une demande faite par l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville à la Division du patrimoine de la Direction de la culture et du patrimoine pour l'évaluation de l'intérêt patrimonial de ce site en collaboration avec l'arrondissement.

Il se base sur la consultation d'une documentation portant sur le site, sur les expertises et expériences des participants au groupe de travail et sur une série d'observations et de constats découlant de la visite des lieux effectuée le 24 septembre 2013.

### RÉFÉRENCE

PATRI-ARCH, *Résidence Roger-Marien, Recherche patrimoniale préalable, 1675, boulevard Gouin Est, Montréal*. Montréal, mai 2013.

VILLE DE MONTRÉAL, Division du patrimoine, *Complément d'informations, Résidence Roger-Marien, 1675, boulevard Gouin Est*. Montréal, juillet 2013.

### GROUPE DE TRAVAIL

Pierre Alarie, conseiller en aménagement, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Isabelle Bouchard, consultante responsable de la recherche préalable, Patri-Arch

Claude Dauphinais, architecte, Direction de la culture et du patrimoine, Division du patrimoine

Marie-Geneviève Lavergne, archéologue, Direction de la culture et du patrimoine, Division du patrimoine

Marie-Claude Lemelin, architecte, arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Direction de la culture et du patrimoine, Division du patrimoine

Nicole Ouellet, directrice générale de la Fondation Berthiaume-Du Tremblay

### RÉDACTEUR

Jennifer Ouellet, conseillère en aménagement, Ville de Montréal, Direction de la culture et du patrimoine, Division du patrimoine